



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie, aménagement,
environnement et logistique des échanges
(GAELE)

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie, aménagement, environnement, et logistique des échanges (GAELE)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005998

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris (Cergy pour TLTE), Budapest, Abu Dhabi.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La formation correspond au regroupement des diverses approches géographiques, tant physique qu'humaines, que promeut Paris 4. Elle se décline donc en sept spécialités dont les titres explicitent le contenu :

- Alimentation et cultures alimentaires.
- Aménagement, urbanisme, développement et prospective.
- Culture, politique, patrimoine (seule spécialité exclusivement R).
- Environnement : dynamique des territoires et des sociétés (EDTS, avec le MNHN).
- Mondes arabes et musulmans.
- Mondialisation, dynamiques spatiales dans les pays du sud.
- Transports, logistique, territoires, environnement (TLTE, avec Cergy).

Les débouchés, nécessairement très variés au regard des spécialités, sont facilités par le poids de plus en plus grand pris par les parcours professionnels, presque partout présents.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention ne peut être facilement explicité de façon globale, dans la mesure où les sept spécialités fonctionnent de manière clairement autonome. Les recompositions qui s'opèrent conduisent d'ailleurs à augmenter encore le nombre des spécialités : on est passé de cinq à six durant le contrat précédent, puis à sept aujourd'hui, en raison de l'ajout quelque peu atypique de *Mondes arabes et musulmans*, au contenu relativement disparate. De complexe, la structure tend à devenir vraiment touffue, ce genre d'ajout semblant répondre à des besoins ponctuels de la délocalisation à Abu Dhabi. D'autre part, la difficulté à juger d'une cohérence d'ensemble est augmentée par le fait que deux des spécialités sont décrites, soit très sommairement (TLTE) soit pas du tout (EDTS), à cause probablement des perspectives de co-habilitation avec d'autres établissements. L'effort annoncé de concertation, destiné à harmoniser les procédures pédagogiques, reste également cosmétique, puisque dans la réalité, pour chaque spécialité, voire chaque parcours recherche ou professionnel dans cette dernière, chaque enseignant est libre de son contrôle des connaissances, dans la mesure où il est déclaré « continu ».

Il est également très difficile d'apprécier l'ensemble de la mention, comme d'ailleurs les spécialités, car les statistiques relatives aux flux et au devenir des étudiants sont indigentes ou franchement absentes. Ces renseignements ne sont pas fournis et le dossier n'indique aucune piste permettant de remédier à cette situation.

Au-delà de ces remarques déjà formulées lors des précédentes évaluations, il faut souligner que le potentiel enseignant, adossé à de grosses structures de recherche, est considérable (à l'exception de la spécialité *Transport et logistique, territoires, environnement* TLTE) et que l'environnement socio-économique est particulièrement propice à la formation des étudiants. Dans la mesure où progresse fortement la professionnalisation, la possibilité de recourir à des intervenants de haut niveau et très connus est évidemment un atout absolument remarquable et bien mis en œuvre. De même, la généralisation en S4 des stages (sauf, paradoxalement dans la spécialité TLTE) est une très bonne et nouvelle chose. Le bassin de recrutement des étudiants est aussi très large, ne serait-ce qu'à Paris, et la mention a donc les moyens de choisir à l'entrée en M1 les candidats les plus motivés, et sans doute ceux qui présentent les dossiers les plus solides en matière de notes.

Enfin, l'environnement des étudiants ne se limite pas à la région parisienne, puisque les solides relations de l'établissement qui profite d'un affichage ancien et prestigieux, permettent d'étendre le champ de réflexion et d'action à l'international. La nature des spécialités, souvent tournées vers l'extérieur, rend tout à fait précieuse cette opportunité.

- Points forts :

- Variété des approches disciplinaires.
- Equipes d'enseignants extrêmement étoffées adossées à d'importantes équipes de recherche.
- Excellent environnement socio-professionnel, ce qui est évidemment très utile dans un champ disciplinaire où la professionnalisation progresse rapidement.

- Points faibles :

- Construction artificielle de la mention, mais aussi modestie des efforts produits pour essayer de l'atténuer.
- Dossier incomplet, non seulement en raison de l'indigence ou de l'absence de certaines fiches, mais aussi du manque de données statistiques qui permettraient d'avoir une vision claire des flux étudiants et de l'insertion professionnelle, en particulier s'agissant des effectifs « recherche » manifestement affaiblis.
- L'insertion des délocalisations à Abu Dhabi est insuffisamment explicitée, et leur statut réglementaire réel est peu clair.

Recommandations pour l'établissement

Les demandes (constitution d'une véritable mention, mutualisations, construction de passerelles, fourniture d'éléments d'appréciation chiffrées) faites lors de l'expertise précédente restent pendantes. Il serait donc souhaitable que l'établissement, comme les responsables de mention et des spécialités se préoccupent des recommandations antérieurement formulées.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Alimentation, Cultures alimentaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 4.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de développer l'enseignement d'une géographie de l'alimentation, en se fondant sur ce qui est maintenant une tradition ancrée de l'Université de Paris 4. Cette spécialité présente des parcours recherche et professionnel, mais seul le parcours professionnel a jusqu'ici fonctionné.

- Appréciation :

Cette spécialité est dynamique, positionnée sur un « créneau » intéressant. Le dossier donne une idée précise de la spécialité, mais il pourrait être plus détaillé sur la nature des enseignements. En effet, sur ce point, il se contente trop souvent d'intitulés généraux (par exemple, page 4 : « IAA et nouveaux modèles de consommation » ou page 9 : « UE1 Enseignements fondamentaux : cours magistraux ») et ne permet pas d'apprécier pleinement la réalité de la formation. Il semble aussi que la professionnalisation affichée pourrait être améliorée ; l'équipe universitaire est de valeur, mais cela suffit-il à bien connaître les métiers visés ?

L'insertion dans le monde du travail est en effet minorée au détriment de cours et de travaux qui paraissent finalement très académiques. En effet, les enseignements de « préparation à la vie professionnelle » (page 7) représentent le 1/6ème du volume horaire global, ce qui est trop court pour une formation dont seule la branche professionnelle fonctionne. Les compétences transversales sont correctement indiquées et assez variées : elles relèvent de la cartographie et des systèmes d'information géographique (SIG), de l'agronomie, de la physiologie et du droit. Il est à souligner que deux UE (une par année) sont enseignées en anglais (2 fois 26 heures).

Cette spécialité est certainement une opportunité qui peut offrir des débouchés assez importants aux géographes et apparentés.

- Points forts :

- Bonne architecture de la formation.
- Solide équipe enseignante.
- Variété des emplois possibles.

- Points faibles :

- Rôle des professionnels : part trop limitée, alors que le parcours recherche est délaissé.
- Ouverture internationale trop peu développée.

Recommandations pour l'établissement

Il serait crucial de vérifier le devenir des étudiants dans les années qui viennent, pour tester la validité d'une formation où la part des professionnels semble trop limitée, ce qui rend ensuite malaisée l'intégration dans un monde du travail auquel les étudiants se sont insuffisamment frottés. Il paraîtrait utile de rendre le stage du S4 obligatoire en le liant davantage au mémoire.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO (la spécialité étant très récente, il n'est pas possible de se prononcer).
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Aménagement, Urbanisme, Développement et Prospective

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 4.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Budapest, Abu Dhabi (mais à en juger dans ce dernier cas au moins, l'appellation de « délocalisation » est abusive, dans la mesure où le programme enseigné est différent).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité fait partie des formations d'aménagement reconnues et labellisées par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Elle se structure en un tronc commun (propre à la spécialité) en M1, puis se divise en deux parcours en M2 qui sont *Stratégie et développement territorial* et *Urbanisme opérationnel, projet urbain*.

- Appréciation :

Cette spécialité, qui a déjà une longue existence antérieure sous la forme d'un DESS paraît très bien fonctionner et son organisation a été bien pensée. On peut néanmoins se poser la question du dédoublement de parcours en M2, alors que le dossier affirme par ailleurs que le nombre des étudiants est en baisse (en fait divisé par deux, si les chiffres sont exacts). Il est indiqué que la sélection accrue (en première année) explique cette situation, mais comment se fait-il alors que le taux de réussite en fin de M1 diminue ? Comment se répartiront les accédants au M2 et comment se réaliseront les équilibres entre parcours ? Ce point n'est pas précisé.

Il s'agit vraisemblablement d'une très bonne formation, mais le dossier est très imparfaitement renseigné. Les lacunes du dossier ne permettent pas d'identifier les débouchés réellement obtenus par les étudiants.

La grande qualité de l'équipe enseignante et le contexte parisien sont très favorables à l'existence d'une formation de qualité. On note en particulier des professionnels (50 % des formateurs) de très haut niveau, qui sont parfois des personnalités connues, ayant occupé des responsabilités très importantes.

La certification par l'APERAU et divers organismes d'aménagement, comme l'étendue des collaborations extérieures, témoignent de la reconnaissance des professionnels.

- Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Insertion dans l'environnement régional, national et international.
- Flux possible d'étudiants.

- Point faible :

- Manque de suivi des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait hautement souhaitable que des enquêtes régulières permettent de connaître le devenir des lauréats du master. Il serait aussi nécessaire de préciser le cadre réglementaire dans lequel sont dispensés les enseignements délocalisés.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Culture, politique, patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris 4.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation à très forte dominante de géographie culturelle et sociale, dont la spécificité est d'être exclusivement axée sur la recherche, ce qui devient aujourd'hui assez rare. Elle se préoccupe aussi d'espaces différenciés, ce qui est assez plaisant dans une période où la géographie mondialisante exerce une emprise probablement excessive sur la discipline.

Il est néanmoins signalé que cette spécialité peut ouvrir à d'autres perspectives que le doctorat en géographie, par exemple les écoles de journalisme ou les Instituts d'études politiques (IEP).

- Appréciation :

La spécialité semble très intéressante, bien construite et propre à ouvrir l'esprit. Il est donc très regrettable que l'item « *Insertion Professionnelle* » ne soit pas renseigné. Le tableau demandant que soient indiquées les suites des études a été éliminé du dossier. S'il ne peut être effectué au niveau de l'établissement, le recueil de cette information pourrait être fait au niveau de la mention ou de la spécialité, même partiellement.

Au-delà de ces remarques récurrentes concernant l'insuffisance du suivi des étudiants par l'établissement, il existe de nombreux points positifs. La spécialité se préoccupe de considérer le point de vue des étudiants en cours de scolarité. Le bon équilibre de la formation, qui bénéficie de cette expérience en retour des étudiants, résulte sans doute en partie de cette écoute attentive qui témoigne d'efforts suivis de pilotage de la spécialité. On note aussi la réflexion disciplinaire et la volonté de restructurer les enseignements, pour produire un résultat cohérent. Le soin d'internationaliser réellement le parcours des étudiants (et pas seulement les encourager à le faire) semble peu pris en compte, alors que les UE sont bien « territorialisées ».

- Points forts :

- Solide équipe pédagogique.
- Structure efficace des enseignements portés par une vraie réflexion.
- Un effort d'analyse du devenir de la spécialité.

- Points faibles :

- Devenir des diplômés très mal connu.
- Adossement au laboratoire Espaces, nature et culture (ENeC), essentiel pour cette spécialité, peu explicité.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'accompagner les porteurs du projet de spécialité par un support statistique qui devrait être accessible puisque la formation oriente vers le doctorat et la recherche. D'autre part, il paraît essentiel de renforcer l'internationalisation de la spécialité.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Environnement : dynamique des territoires et des sociétés (EDTS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris : Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), Université Paris-Sorbonne (Paris 4), AgroParisTech.

Montpellier : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques pour le parcours *Développement durable et aménagement intégré des territoires* (DAIT), second semestre de la deuxième année du master (M2).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

MNHN, Université Paris-Sorbonne.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est une formation pluridisciplinaire et interdisciplinaire en anthropologie de l'environnement, géographie de l'environnement et agroécologie, permettant d'analyser de façon pertinente les interactions sociétés-nature. Elle s'articule autour de trois parcours indifférenciés : *Anthropologie de l'environnement* (AE), *Géodynamique des espaces actuels et passés* (GEODEP), *Agroécologie, sociétés, territoires* (AST), et d'un parcours professionnalisant *Développement durable et aménagement intégré des territoires* (DAIT) dans le cadre de partenariats avec l'Université Montpellier 2 et la chaire UNESCO DAIT. La formation recrute des candidats titulaires d'une licence ou équivalent provenant majoritairement d'un cursus Sciences de la vie ou Sciences humaines et sociales.

- Appréciation :

L'objectif est de former des professionnels de niveau cadre supérieur dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement durable, aptes à analyser les interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. La formation s'appuie sur une co-habilitation entre le MNHN, AgroParisTech (APT) et l'Université Paris-Sorbonne pour proposer un tronc commun de spécialité centré sur deux thèmes : la société et l'environnement.

La restructuration menée depuis le précédent contrat contribue à accroître l'ouverture vers la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, à l'interface des sciences sociales, agronomiques et écologiques. En revanche, la structure d'ensemble est difficile à lire. Le nombre d'UE est élevé pour un effectif relativement restreint d'étudiants, et la présentation de la politique des stages n'est pas claire. La formation par la recherche est également mal renseignée dans le dossier. La spécialité est aussi en retrait sur la formation continue tout en précisant qu'elle est possible.

Sur le plan de l'attractivité et de l'insertion professionnelle, on note une réflexion sur l'origine (variée) des étudiants : une vingtaine d'inscrits en M1 par an, une cinquantaine en M2, tous établissements confondus. Le taux d'insertion professionnelle et poursuite en doctorat est d'environ 65 % un an après l'obtention du diplôme, autour de 78 % trois ans après. Les chiffres ne permettent pas de comprendre où se déroulent les poursuites en doctorat, et de la même manière une analyse plus fine sur la nature, le niveau et les secteurs d'emploi serait appréciables.

D'une manière générale, le pilotage de la spécialité est assez mal renseigné. On manque particulièrement d'informations sur la répartition des responsabilités, les chaînes de décision, les contours réels du conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements et son utilisation.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité et l'ouverture vers l'interdisciplinarité.
- L'évolution pertinente de l'offre via l'intégration de la géographie de l'environnement (co-habilitation Paris 4 Sorbonne).
- L'attractivité de la formation pour les étudiants étrangers, et notamment au travers du parcours DAIT.
- L'effort de mutualisation.



- Points faibles :
 - Le manque de lisibilité de l'offre de formation.
 - Un déficit d'informations sur les modalités pédagogiques, et notamment le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements et son utilisation.
 - Le suivi des diplômés et les données sur les emplois occupés insuffisamment renseignés.
 - Composition et structure de l'équipe pédagogique mal renseignées ou peu claires en termes de partage des tâches et des responsabilités.

Recommandations pour l'établissement

La complémentarité des offres de formation entre établissements et notamment avec l'Université Paris-Sorbonne, doit continuer résolument à s'affirmer par le biais des mutualisations d'enseignements et de développement des parcours. Le pilotage gagnerait à être renforcé, plus particulièrement en précisant mieux les contours du conseil de perfectionnement. La mise en place ou le développement de procédures plus efficaces au niveau de l'établissement ou de la mention pourraient contribuer à améliorer le suivi des diplômés et l'évaluation des enseignements, leur analyse et leur utilisation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Mondes arabes et Musulmans (MAM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris (et Abu Dhabi en 2013).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Abu Dhabi 2013-2014.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le but est de former à un niveau élevé des spécialistes des mondes arabes et musulmans, avec la mise en avant d'un fort apprentissage linguistique puis, seulement en second lieu, des faits de civilisations et de sociétés. Il est donc clair que ce n'est pas une spécialité géographique, même si plusieurs géographes sont impliqués et que l'ancrage territorial n'est pas négligé.

- Appréciation :

Le contenu qui semble parfois un peu disparate - du fait probablement d'une forte pluridisciplinarité - est assez peu détaillé, ce qui rend difficile l'expertise. Les titres des UE, en particulier, sont trop banals (« géographie humaine », « littérature arabe ») pour que l'on puisse apprécier leur contenu réel. Mais le contenu est probablement correct au regard de la qualité des enseignants qui les assurent. La spécialité ne semble pas comprendre des stages.

L'opportunité de la création de cette spécialité est peu lisible. Sa mise en place semble davantage répondre aux nécessités de la délocalisation à Abu Dhabi plutôt qu'aux métiers qu'elle est censée procurer aux étudiants franciliens. Le positionnement par rapport à l'INALCO n'est pas défini. Il serait en outre important de clarifier la nature du partenariat envisagé avec Abu Dhabi, dans la mesure où une simple délocalisation paraît peu envisageable.

Enfin, les spécialistes des questions dites « arabes » sont utiles à la compréhension des situations géopolitiques actuelles, pour autant l'ajout de cette spécialité plutôt atypique dans le master *Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges* (GAELE) ne paraît pas totalement justifié.

- Points forts :

- Contexte international.
- Choix de pluridisciplinarité.

- Points faibles :

- Fragilité structurelle.
- Manque de réalité des objectifs académiques ou professionnels.
- Absence de mutualisation avec d'autres établissements.

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion devrait s'engager en vue d'améliorer la structuration de la formation. Dans ce cadre, il conviendrait de définir les objectifs académiques et professionnels en prenant en compte le contexte d'enseignement envisagé à Abu Dhabi.

Cette spécialité est rattachée à quatre mentions, il faudrait réfléchir à son positionnement dans trois d'entre elles : *Langues, littératures et civilisations étrangères*, *Archéologie et histoire de l'art* et *Histoire* de l'Université Paris Sorbonne. Ce positionnement n'est pas suffisamment précis, étant entendu que le dossier insiste avant tout sur



les langues. Un rapprochement avec l'INALCO pourrait être étudié. Le projet pluridisciplinaire devrait en outre être beaucoup mieux explicité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Mondialisation, Dynamiques spatiales et Développement durable dans les pays du Sud

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 4.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité cherche à former des spécialistes des « Suds » en privilégiant la dimension culturelle plutôt que strictement économiste, ce qui est intéressant. L'accent est mis sur l'international (notamment dans des aires non francophones) et sur la gestion complète et autonome d'un projet de développement dans un pays du Sud, en partenariat avec nombre d'institutions étrangères, dans les différentes parties du monde.

- Appréciation :

Cette spécialité, surtout professionnelle, est fondée sur des assises solides, avec des taux de réussite en M2 (80%) qui montrent que les étudiants n'y rentrent pas dans le seul espoir d'un succès totalement assuré. Le flux entrant croissant indique que cette spécialité reçoit un bon accueil de la part des étudiants.

L'organisation pédagogique est bien décrite et s'avère cohérente ; seul le mémoire final différencie les parcours professionnel et recherche. L'accès au cursus et sa continuation en M2 sont clairement exposés. Les modalités de contrôle des connaissances, qui réservent une place importante aux devoirs sur table, le sont également.

La structure indique la possibilité, en sortie, de préparer un Doctorat ou d'aborder la vie professionnelle. Il paraît toutefois illusoire de bâtir une organisation « indifférenciée » du diplôme quand on constate la part infime (2,7%) de ceux qui s'inscrivent ensuite en doctorat. Dans ces conditions, le vague entretenu par le dossier sur les débouchés réels est un peu inquiétant. Beaucoup de métiers sont cités, mais l'absence de chiffres avérés rend l'expertise quelque peu délicate.

Cependant, dans l'ensemble, la spécialité est bâtie sur une thématique forte, solidement construite et même si le dossier n'est guère précis quant aux débouchés, ils existent très probablement.

- Points forts :

- Encadrement universitaire et professionnel.
- Ouverture et visibilité internationale.
- Flux croissants (dont entrants externes en M2).

- Point faible :

- Manque de visibilité concernant les voies de sortie du diplôme.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de clarifier l'utilité des très nombreuses coopérations internationales, de déterminer lesquelles sont en permanence fonctionnelles et de fournir des statistiques précises sur les débouchés réels d'une formation essentiellement professionnelle.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Transport, Logistique, territoire et Environnement (TLTE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 4.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Cergy-Pontoise.

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Le dossier ne permet pas d'en tirer une présentation un tant soit peu significative. Il ne le précise guère, mais il s'agit de former à la géographie et à l'économie des transports et de la logistique, afin de fournir des cadres dans ce secteur.

- Appréciation :

L'exposé de la spécialité est très creux, même en prenant en compte les éléments figurant dans le dossier de présentation générale. Au regard de la charge horaire (deux options en M2, pour un nombre inconnu d'étudiants) et donc du coût probable de ce diplôme professionnalisant (pour autant que l'on puisse en juger), cette situation est très insatisfaisante.

L'auto-évaluation formulée par les porteurs du projet, à l'exception de la voie recherche, indique qu'ils sont satisfaits de cette formation. La spécialité est sans doute reconnue dans son domaine, mais le dossier a été rédigé avec un tel laconisme qu'on ne peut véritablement apprécier sa qualité.

Il est au total difficile de se prononcer sur la valeur de la formation, mais ce dossier de spécialité en constitue à lui seul un gros point faible.

- Point fort :

- Un secteur bien précis et « porteur ».

- Points faibles :

- Dossier pratiquement vide.
- Très faible encadrement universitaire.
- Auto-évaluation peu approfondie.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'élaborer un dossier définissant la formation liée à cette spécialité. Il faudrait produire des éléments qualitatifs et quantitatifs précis et fiables.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Master

Géographie, aménagement, environnement et logistique des échanges (GAELE)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005998

La Direction et toute l'équipe enseignante de l'UFR de Géographie et Aménagement a pris connaissance du rapport de l'AERES sur le Master Géographie, Aménagement, Environnement et Logistique des Echanges (GAELE). Elles remercient l'équipe d'experts pour leurs analyses et critiques, même si elles ne les partagent pas toutes, et en trouvent certaines sévères et injustes, voire incompréhensibles notamment en matière d'insertion professionnelles pour les parcours professionnels.

Il semble que dans certains parcours (le qualificatif de « lacunaire » a été utilisé), des rubriques ont été manquantes, ou mal remplies, voire totalement absentes, sans vraiment en comprendre les raisons.

Vous trouverez ci-après les réponses que l'UFR souhaite apporter pour aider les évaluateurs à combler les manques qu'ils ont pu ressentir et préciser ce qui était probablement mal ou pas assez clairement expliqué.

Dans une première partie, vous trouverez, après une petite introduction, les réponses apportées aux remarques faites au niveau de la Mention, puis celle concernant les différentes spécialités.

Réponses aux remarques sur l'appréciation globale au niveau de la Mention

L'ambition de la formation du master en Géographie, est de donner aux étudiants une solide formation scientifique en Géographie et dans la spécialité choisie, à savoir, suivant le cas, à côté d'une importante formation en sciences humaines, une culture très opérationnelle pour les parcours professionnels ou une formation à la recherche de haut niveau, pour les autres.

Quel que soit le parcours, c'est l'excellence qui est recherchée, tous les étudiants devant acquérir les compétences les plus appropriés pour être les plus performants possible et pouvoir s'intégrer au plus vite et au mieux sur le marché du travail. Pour cela, dans tous les parcours, l'ambition est de donner aux étudiants une formation intellectuelle de haut niveau, reposant sur la capacité à s'interroger, à réfléchir et à poser une problématique, à être précis et rigoureux dans la conduite de leur réflexion et de leur analyse. Ils doivent pour cela être capable de mobiliser toutes les disciplines connexes à la géographie (analyses et compétences transversales). Il s'agit là d'une spécificité de la méthode et de l'approche géographique (initiées dès la Licence) qui est une composante essentielle de la formation dans les différents parcours du master de l'UFR de Géographie. Le développement de la curiosité d'esprit et une ouverture intellectuelle et pratique sur le monde, sur les autres cultures, vont de pair également avec une importante ouverture sur l'international.

Une des pierres angulaires de la formation dans tous les parcours, outre la maîtrise de la langue et de la rédaction, est l'acquisition par les étudiants, de la capacité à rassembler un corpus documentaire le plus large possible et dans différentes langues. L'apprentissage porte certes sur les supports textuels traditionnels et tous les autres types de documents, quelle que soit leur nature, mais surtout sur l'utilisation des supports numériques et des bases de données, ainsi que sur la maîtrise des grands logiciels d'infographie (cartographie, SIG, télédétection). C'est pourquoi on retrouve dans tous les parcours ces enseignements informatiques.

Enfin, il est indispensable aujourd'hui de savoir communiquer et c'est pourquoi l'acquisition de compétences en matière de communication, mobilisant toutes les ressources des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, fait aussi partie des apprentissages dans toutes les spécialités.

Pour atteindre ces objectifs, tous les parcours sont organisés autour de 3 types d'enseignements :

- Des enseignements généraux,
- Des enseignements méthodologiques et techniques : cours de méthodologie adaptés et différents suivant le parcours, cartographie et sémiologie graphique, SIG, télédétection, ainsi que des logiciels professionnels (autocad, sketch up...), langues vivantes.
- Des enseignements professionnels spécialisés ou des séminaires de recherche sous la direction des directeurs de recherche

La pratique des stages qui sont obligatoires et de longue durée dans les parcours professionnels est fortement encouragée dans les autres et a tendance à se généraliser

Enfin, dans tous les parcours, la rédaction et la soutenance d'un Mémoire de Master sur un sujet de recherche original (recherche appliquée pour les masters Pro) achèvent la formation.

1 - « Construction artificielle de la mention »

Comme il a été expliqué dans l'introduction du dossier le passage au LMD, la semestrialisation,... ont conduit la précédente Direction de l'UFR, en bon petit soldat (sans critique aucune puisque le Directeur actuel de l'UFR en faisait partie), à suivre les directives qui leur avait été faites de réduire le nombre de DESS existant à l'UFR de Géographie. De là, la création d'un seul et unique Master pour la Géographie derrière son acronyme GAELE (Géographie, Aménagement, Environnement et Logistique des Echanges), regroupant la totalité de l'offre. La réorganisation des diplômes qui a accompagné ce regroupement, s'était bien sûr accompagnée (c'était une de ses raisons d'être), de mutualisations d'enseignements qui, au final, n'ont pas toujours été très efficaces (insatisfaction des enseignants comme des étudiants), du fait des spécificités des champs géographiques (notamment dans les diplômes professionnels), ne permettant pas, au final, des mutualisations très rationnelles. C'est pourquoi elles ont été en grande partie abandonnées (à la demande, là encore des enseignants comme des étudiants), lors de l'élaboration de la maquette suivante. De plus, nous nous sommes heurtés à une autre difficulté, matérielle cette fois, totalement ignorée des experts.

La mutualisation qui conduit au regroupement des étudiants, nécessite de grandes salles de cours, or nous ne disposons à l'Institut de Géographie que de 2 « grandes » salles de 40 places. Il est, dans ces conditions, impossible de prendre les étudiants, ne serait-ce que de deux parcours simultanément (elles « débordent » déjà lorsque l'on a seulement les étudiants du Master urbanisme). C'est aussi ça la réalité des conditions matérielles d'enseignement à Paris intra-muros ! Quant aux amphithéâtres nous n'en disposons que partiellement puisqu'ils sont partagés avec Paris 1 et Paris 7, et sont utilisés en priorité pour les enseignements de Licence 3.

Dans la maquette proposée pour le nouveau contrat, la libération effective du S4 dans la quasi-totalité des parcours pour un stage d'immersion de longue durée (qui est jugée par les experts « *une très bonne et nouvelle chose* »), fait perdre un semestre d'enseignement disciplinaire. Cela réduit la spécialisation professionnelle dans les Masters pro à seulement 3 semestres, et oblige à basculer les enseignements qui se trouvaient en S4 sur S1, S2 et S3. De ce fait, les mutualisations (que nous avons bien sûr recherchées car elles font baisser les volumes horaires et les heures complémentaires) sont encore plus difficiles à mettre en place et auraient conduit à des emplois du temps aberrants pour les étudiants. C'est pourquoi on y a finalement renoncé.

La direction actuelle (comme la précédente) est parfaitement conscience que la construction est « confuse ». N'est-il pas écrit à la fin de l'introduction du dossier « *plutôt que de rester avec un Master unique peu visible derrière son acronyme, ne gagnerait-on pas en notoriété et efficacité, en éclatant le Master GAELE, pour revenir à la situation avant LMD, d'une série de Masters spécialisées autonomes qui gagneraient, chacun, en lisibilité ?* ».

Cependant l'éclatement du Master GAELE et la transformation des parcours actuels en six Masters spécialisés, qui avait été proposés, n'avaient pas été acceptés par la Direction de l'établissement de l'époque et ne semble pas davantage correspondre aux perspectives du gouvernement actuel en matière de nombre de Masters.

Cela n'a pas empêché au total les effectifs du Master GAELE de croître au cours de ces dernières années.

Quant à « *L'ajout quelque peu atypique de Mondes arabes et Musulmans* », on se demande pourquoi il est jugé « atypique ». Les géographes n'ont-ils rien à dire d'original sur cette thématique ? Rappelons qu'il y a une très longue tradition de cette spécialité à l'UFR de Géographie (Xavier de Planhol, Daniel Balland...) et que des enseignants-chercheurs, actuellement en poste, sont des spécialistes du Maghreb, des pays du Golfe, ou encore du monde turcophone... mais en nombre insuffisant pour mettre en place et porter seuls une spécialité de ce type. Il s'agit d'un diplôme trans-UFR, rattaché à l'UFR d'Etudes arabes et hébraïques pour sa direction principale, et à titre secondaire aux UFR d'Histoire, d'Histoire de l'Art et de Géographie. L'UFR de Géographie y participe par l'étude des territoires des Mondes arabes et musulmans et l'approche géopolitique. La perspective spatiale (géographie humaine, contrainte physique, géopolitique, urbanisme) a pleinement sa place dans la formation car elle est nécessaire pour décoder aussi bien l'expression littéraire que les faits historiques. Le cours transdisciplinaire de méthodologie, sur les deux premiers semestres, insiste particulièrement sur les apports croisés, comme par exemple ce que la littérature apporte à l'historien, la géographie humaine au littéraire, l'histoire de l'art à l'urbaniste, etc... L'UFR de Géographie apporte ainsi son expertise à un édifice pluridisciplinaire qui le dépasse, mais le concerne pleinement. Ce parcours offre un débouché aux étudiants de L3 de la filière Géographie, et c'est pourquoi il a été ajouté à l'offre de l'UFR de Géographie, comme il a été ajouté, pour les mêmes raisons, à celle des UFR d'Histoire et Histoire de l'Art...

Enfin, il est faux de la part des experts, d'avancer l'idée que ce parcours a été créé pour des « besoins ponctuels de délocalisation à Abu Dhabi », même si elle est dans la logique. L'ouverture de cette spécialité à Paris-Sorbonne Abu Dhabi est simplement de l'ordre du projet. Son ouverture à Paris est une réalité.

2 - « L'effort annoncé de concertation destiné à harmoniser les procédures pédagogiques reste également cosmétique »

Alors, qu'en effet, dans la maquette précédente les spécialités fonctionnaient de manière quasi autonome, il a été décidé par la Direction de l'UFR, — après avoir dressé un bilan du fonctionnement des différents parcours, qui a permis de faire des comparaisons et de mettre en lumière des différences d'organisation —, d'harmoniser les procédures pédagogiques :

- Une audition systématique, devant un jury composé de tous les enseignants du parcours, de tous les candidats, à l'entrée en M1 (pour évaluer notamment leur motivation, les conseiller dans leur orientation par rapport à leurs objectifs professionnels ...), et en M2 (pour évaluer l'intérêt et à la faisabilité du projet de recherche, la pertinence du choix du Directeur de recherche...),
- Un accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus avec l'organisation d'une pré-rentrée dans chaque parcours et la désignation d'un enseignant responsable pédagogique de référence,
 - Un suivi des étudiants globalement (par le responsable du parcours) et personnalisé par les enseignants, directement d'une part (entretien individuel) et au travers de la plateforme « Moodle » d'autre part, grâce à un ENT étudiant et enseignant, pleinement fonctionnel,
 - Une remise à niveau disciplinaire en M1 pour permettre aux étudiants venant de cursus extérieur à la géographie, de se mettre au niveau requis, en leur ouvrant des cours de géographie dans l'offre de l'UFR (en M1 voire en Licence 3) et correspondant à leurs besoins particuliers. Le parcours de chaque étudiant est étudié en début d'année, lors d'un entretien individuel avec le responsable de la formation ou l'enseignant responsable pédagogique de référence, afin de déterminer d'un commun accord les enseignements de rattrapage à suivre.
 - Une aide à l'insertion professionnelle en liaison avec le Services Communs Universitaires et Interuniversitaires d'accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des étudiants (SCUIOP) qui est systématiquement invité à chaque prérentrée, pour présenter aux étudiants tous les dispositifs existant à Paris-Sorbonne, mais également, avec son appui, la mise en place d'atelier pour apprendre aux étudiants à bâtir un CV, à préparer un entretien d'embauche...
 - L'organisation hebdomadaire de rencontre avec les professionnels du champ de la formation (métiers de l'urbanisme, de l'alimentation, des transports, etc) dans le cadre de conférences de professionnalisation, qui permettent aux étudiants de voir le champ des possibles dans leur spécialité et de les aider à affiner leur orientation professionnelle...
- La généralisation du contrôle continu dans tous les enseignements mais qui (et cela semble étonner les experts) peut prendre des formes différentes suivant les matières et l'enseignant (épreuves orales ou écrites, exposés, rapport...) ; dans toutes les matières, une épreuve écrite terminale devra dorénavant exister.

Le fait que, comme il est reproché, « chaque enseignant est libre de son contrôle », n'empêche en rien une « harmonisation des procédures pédagogiques » car l'enseignant choisit le mode de contrôle continu qui correspond le mieux à la discipline qu'il enseigne. Loin d'être un handicap, cela permet aux étudiants de s'aguerrir à toutes les formes d'exercices possibles (exposé, compte rendu de lecture, dissertation classique, note de synthèse, dossier collectif...) et d'être capables de s'y adapter. Imposer à tous un seul type de contrôle continu comme par exemple « une dissertation de 4 heures » rendrait certainement très claire et lisible « l'harmonisation des procédures pédagogiques » comme il est indiqué dans le texte ; cependant si elle se justifie dans une UE sur par exemple « l'Éthique dans l'alimentation » (Master Alimentation), elle ne serait d'aucun intérêt, par exemple, dans le cas de l'étude d'un budget d'une collectivité territoriale (Master Urbanisme) ou pour la création d'une base de données informatique pour le « tracking » d'une flotte de camions en logistique (Master Transport) ! La diversité des parcours qui est une richesse de l'UFR de Géographie, et la spécificité thématique des différentes formations, nécessite de laisser à l'enseignant le choix de l'exercice le mieux adapté à l'évaluation des compétences acquises par les étudiants et à leur aptitude à les mobiliser.

- La mise en place de règles communes d'évaluation et de passage de M1 en M2 avec une harmonisation de la moyenne minimum exigée (13/20 pour les Masters « Pro » et de 14/20 pour les Masters « recherche »).
- La libération, dans tous les parcours professionnels (exception faite encore de TLTE) du second semestre de M2 (qui est une « très bonne et nouvelle chose »), de façon à permettre aux étudiants de faire un stage longue durée d'immersion en entreprise dont tout le monde reconnaît aujourd'hui la pertinence sur le plan de l'acquisition d'expérience professionnelle et de capacité d'insertion dans le monde du travail.

Pourquoi alors cette « exception » et avoir différé cette disposition pour TLTE ?

Contrairement à ce qui se passe dans les autres Masters professionnels, plus de 90 % des étudiants du M2 TLTE sont soit des professionnels, soit des étudiants en apprentissage qui sont donc déjà en poste en entreprises, et vivent au quotidien la pratique professionnelle. La quasi-totalité de la promotion serait donc, de ce fait, dispensée de ce stage au S4 et perdrait un semestre d'enseignement. Cette disposition n'apporterait rien de plus au cursus ni à la plupart des étudiants. Pour les autres (10%) ce sont 4 mois de stage qui leurs sont déjà imposés.

- La généralisation dans tous les parcours de l'évaluation des différents enseignements par les étudiants de la spécialité, à la fin de chaque semestre, et une réunion d'analyse et de synthèse par l'équipe enseignante concernée, sous la houlette, suivant le cas, du responsable de la filière ou du directeur des études,

Si, alors que l'on parlait de RIEN, tout ce nouveau dispositif n'est que « cosmétique »...

Tous ces éléments n'avaient, le plus souvent, pas été répétés dans le dossier de chaque spécialité puisqu'ils avaient été expliqués en introduction, au niveau de la mention.

3 - Insertion professionnelle « manque de données statistiques »

Le commentaire faisant état du « manque de données statistiques » nous laisse plus que perplexe car il va de soi que ces indicateurs existent et sont suivis très attentivement par la Direction de l'UFR et des responsables de parcours. Cependant ces données semblent avoir manqué dans le dossier envoyé à l'expertise. Nous allons donc remédier à ce manque.

En ce qui concerne la mention GAELE, les statistiques sont extraites des résultats de la dernière enquête (2013) réalisée l'Observatoire de l'insertion professionnelle.

D'après la dernière enquête de 2013 de l'Observatoire de l'insertion professionnelle (situation au 1/12/2011, avec un taux de réponse de 52%), 87% des étudiants de l'UFR de Géographie et Aménagement, Master Pro et Master recherche confondus, ont un emploi. Il existe même une très légère augmentation du taux d'insertion (89% en 2009 à 90% en 2011). Ces résultats laissent apparaître une différence notable entre les diplômés de Master Pro (93%) et ceux des Masters recherche (69%).

La très grande majorité des diplômés de Master (79,4%), Pro et recherche confondus, occupent un emploi de cadres supérieurs, soit à un niveau Ingénieur, profession libérale ou profession intellectuelle supérieure (63,2%), soit dans les cadres A de la Fonction publique (16,2%). Ils estiment à près de 80% (79,4%) qu'il y a adéquation entre leur emploi et leur niveau d'étude. Plus de 85% d'entre eux sont satisfaits de l'emploi occupé tant au niveau des responsabilités qu'ils occupent que de leur rémunération.

Un tableau plus précis du devenir des étudiants sera dressé dans les réponses apportées pour chaque spécialité.

Réponses concernant les différentes spécialités

Dans chaque spécialité, les réponses vont focaliser sur les réserves ou les « points faibles » évoqués par les experts.

Spécialité « Alimentation et Cultures Alimentaires » (ACA)

1 -Le dossier pourrait être « plus détaillé sur la nature des enseignements ».

Le dossier initial qui avait été préparé, comprenait la liste des enseignements et un bref contenu des cours (et cela pour tous les parcours). Cependant, le dossier par mention ne devant pas dépasser 30 pages, nous avons été dans l'obligation de supprimer (pour tous les parcours) le détail des enseignements.

Vous le trouverez donc ci-après pour le seul parcours Alimentation puisqu'il « plus de détails » ont été demandés par les évaluateurs.

Présentation des enseignements :

Histoire de l'alimentation : Le cours porte sur l'évolution de la consommation et des pratiques alimentaires de l'Antiquité à nos jours. A la fois histoire économique, sociale et culturelle, ce champ doit également tenir compte des connaissances médicales et des représentations du corps humain de chaque époque et de chaque civilisation. Porté par le développement spectaculaire de la recherche dans de nombreux pays, il s'appuie aujourd'hui sur une bibliographie conséquente et de nouvelles problématiques passionnantes.

Marchés et circuits de distribution : Transitant par les marchés et circuits de distribution, les produits alimentaires sont pris en charge par des entreprises spécialisées. Celles-ci répondent à des demandes très variables (localisation, format, stratégie de développement...) d'une aire culturelle à l'autre.

Alimentation et Droit : Exposées à des sociétés exigeantes en matière de sécurité alimentaire, les sociétés de l'agroalimentaire doivent répondre à des normes très exigeantes en matière de droit. A la fois à l'amont de la transformation des aliments, mais aussi dans leurs process de transformation et, enfin, dans le marketing et la distribution.

Vignobles et vins du monde : De l'économie du vin, à l'évolution des productions viticoles et des consommations, ce cours met en évidence les spécificités des vignobles et des vins de l'Ancien et du Nouveau Monde. Avec des études de cas choisis dans quelques vignobles de la Méditerranée, de l'hémisphère sud et des nouveaux vignobles asiatiques.

Terroirs et paysages : Si les mangeurs sont ce qu'ils mangent, selon le fameux mot des anthropologues, alors, il faut étudier les paysages alimentaires et leur creuset que sont les terroirs dont l'Europe latine et la France se sont faits une spécialité. La mise en valeur des terroirs et des paysages agricoles à des fins multiples sera étudiée à partir d'exemples thématiques et régionaux pris à travers le monde.

Geography of food : themes and issues : S'appuyant sur une très vaste littérature anglo-saxonne consacrée à l'alimentation, ce module explore les différentes facettes de l'alimentation dans le monde anglo-saxon. Il offre des travaux sur la manière dont les Etats-Uniens problématisent la question alimentaire.

Ressources alimentaires et faim dans le monde : La géographie des zones de production de certaines denrées agricoles (céréales, sucre, viandes...) et la géographie des zones de consommation doivent être confrontées pour souligner que la faim dans le monde dépasse la simple idée de production. La faim, qui revêt des formes variées, a de nombreuses causes (économiques, politiques, conjoncturelles, structurelles...) et constitue un défi que les Etats et les organisations internationales doivent relever.

Géographie culturelle des consommations : Manger, c'est s'approprier le monde par des cultures qui ont constitué un corpus de pratiques et de biens fortement identitaires. Ces cultures jouent le rôle de marqueurs individuels et collectifs formant la mosaïque des marqueurs alimentaires. Une mosaïque en pleine recomposition au XXI^e siècle.

Marketing et communication en entreprise : Le marketing est un outil de première importance dans l'alimentation puisqu'il est à l'interface entre le producteur et le mangeur. C'est lui qui exprime ce que les consommateurs attendent des producteurs et des industriels : qu'ils enchantent leur cuisine et leurs manières de manger.

IAA et nouveaux modèles de consommation : Les migrations sont actrices et révélatrices de la mondialisation des pratiques alimentaires d'un point de vue tant culturel qu'économique : circulations des produits, cultures alimentaires et savoir-faire culinaires ; commerces « communautaires », « ethniques », « exotiques » ; attractivité gastronomique des territoires ; pratiques alimentaires en situation de migration.

Cuisine, gastronomie et restauration : Invention française, le restaurant est un lieu de production du discours gastronomique. Du grand restaurant au fast-food, en passant par le bistrot ou le restaurant ethnique, l'étude des différents types d'établissements de restauration permet de décrypter le discours gastronomique sur les cuisines à travers l'analyse des lieux, des acteurs et des produits.

Tourisme gourmand et œnotourisme : Pour valoriser les terroirs, renforcer le développement local de régions rurales en crise, le tourisme gourmand, et particulièrement l'œnotourisme, se développent selon de multiples modèles à travers le monde. Expériences concrètes de valorisation de patrimoines culinaires et viticoles, analyse de politiques de classification des sites remarquables du goût, des classements UNESCO, des labels nouveaux valorisant le tourisme de terroir, de l'impact des grandes manifestations festives et commerciales.

Produits et labels de qualité : Le développement de la qualité alimentaire s'est accru avec de nouvelles exigences sanitaires publiques mais surtout une demande forte de consommateurs face à la progression de la nourriture transformée par l'industrie. AOC, IGP, labels, bio, etc. tous concourent à des formes de marquage dont le nombre ne cesse de s'accroître.

Nutrition et santé : L'alimentation est toute entière tournée vers la recherche d'une bonne santé. Ce que la nutrition met en lumière, c'est que l'origine de certaines pathologies, comme l'obésité doit beaucoup à des différentiels de comportements alimentaires. Tenant à des visions du monde très variables selon les cultures.

Géographie des boissons : L'approche géoculturelle des boissons montre que ce sont les consommations qui orientent largement les productions. Chaque région du monde sera étudiée à travers ses boissons « de culture » (boissons d'origine végétale comme le café, le thé, boissons alcoolisées, sodas) avec les stratégies d'entreprises, leurs marchés et leurs filières.

Ethique et alimentation : Manger, ingurgiter, digérer... La mystérieuse métamorphose des aliments en chair, du mort en vivant, de l'inerte en sensible, de l'autre en même a toujours posé des questions éthiques aux hommes. Les grands systèmes philosophiques et religieux apportent des réponses. Le rite rend l'acte de manger vraiment humain. La présentation anthropologique et historique des interdits et tabous alimentaires provenant des grandes traditions philosophiques et religieuses débouche sur la délicate question de la transmission et donc de l'évolution de l'interdit d'une part, et, d'autre part, sur l'analyse des nouvelles religiosités qui sous-tendent dans notre monde sécularisé, la montée du commerce équitable, du « bio » et de l'anti-OGM, du végétarisme etc.

2 - « Rôle des professionnels par trop limités alors que le parcours recherche est délaissé »

La spécialité « Alimentation, Cultures Alimentaires » vient d'être créée et s'est, en effet, d'abord principalement orientée vers une formation professionnelle qui permet une insertion professionnelle plus facile pour nos étudiants.

Les professionnels sont déjà impliqués dans la formation puisque ce sont eux qui animent la quasi-totalité des séminaires en S1 et S3 (institutionnels, INAO, industriels (IAA), entreprises de services comme la SODEXO, filières du commerce équitable, monde de l'édition culinaire...).

Il est prévu de leur laisser plus de place en matière d'enseignement. Leur rôle est déjà en train de monter en puissance. Un partenariat existe déjà, de longue date, avec IGHAT (Institut des Hautes Etudes du Goût, de la Gastronomie et des Arts de la table) et les entreprises qui sont derrière; deux autres sont à l'étude, un avec l'école Ferrandi, l'autre avec le Cordon bleu.

Quant à l'insertion professionnelle de nos étudiants elle est préparée, outre les séminaires avec les professionnels, par les cours de méthodologie (apprentissage de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, préparation d'entretiens ciblés suivant les domaines d'activité recherchés...) et surtout, elle est favorisée par les 6 mois stage obligatoire d'immersion en entreprise au S4 en accompagnement du mémoire de Master (recherche appliquée) dont le sujet de recherche est, bien évidemment, TOUJOURS en relation avec le stage longue durée.

Par ailleurs le parcours recherche n'a pas été « *délaissé* » (rappelons que la formation n'a que 2 ans !), il va de soi que les étudiants sont « instinctivement » plus attirés par la filière professionnelle qui leur offre de façon plus évidente un débouché professionnel. Toutefois, alors que la première promotion d'étudiants en alimentation vient d'être diplômée (juin 2012 !), nous avons déjà trois thèses en préparation sur des problématiques en rapport avec les enseignements de cette filière (2 sous la direction de la Directrice du Master et une du Directeur de l'UFR). De plus, dans le cadre des partenariats université-entreprises, les modalités des thèses CIFRE ont été présentées aux étudiants qui peuvent être particulièrement concernés par ce type de doctorat.

3 - « Insertion professionnelle » ... « Les métiers visés »

Les étudiants du Master « Alimentation, cultures alimentaires » peuvent envisager d'intégrer :

- des petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales de l'agroalimentaire,
- des grandes entreprises de l'agroalimentaires
- des organismes publics et semi-publics, des syndicats et offices de production de qualité, des Chambres d'agriculture, des Agences de développement locales...
- des filières d'exportation dans l'agroalimentaire : par spécialités, par régions...

Seule la 1^{ère} promotion de notre formation est aujourd'hui sur le marché du travail.

Bilan de l'insertion professionnelle pour les étudiants du Master Alimentation

Le dossier d'évaluation était à rendre avant la diplomation des étudiants et il nous était de ce fait impossible de répondre à cette rubrique.

Parmi les 8 étudiants ayant achevé leur M2 :

- 2 travaillent dans des petites entreprises commerciales de métier de bouche,
- 1 a créé son entreprise de production et de commercialisation de Fruits et Légumes bio,
- 1 est Ingénieur d'Etudes à l'Université de Créteil sur le projet ANR DIACODD - Distribution Alimentaire, Consommateurs et Développement Durable,
- 1 poursuit sa formation et une recherche à l'IGHAT de Reims et est en train de créer son entreprise de conseil sur la gastronomie alsacienne,
- 1 autre travaille dans le domaine de l'édition gastronomique (Groupe Alleno, éditions Laymon),
- 1 travaille à France Culture

Parmi les étudiants actuellement en M2 (2^{ème} promotion qui sera diplômée en juin 2013), 2 étudiants ont déjà trouvé un emploi (au cours du M2) dans des petites entreprises alimentaires et 4 autres ont déjà leur projet professionnel finalisé.

4 - « ouverture internationale trop peu développée »

Il est étonnant qu'ait été souligné comme « point faible » le trop timide développement de la formation à l'international.

Deux des six enseignants géographes de la filière « Alimentation, Cultures Alimentaires », travaillent très largement sur des terrains étrangers, asiatique pour l'un, et des vignobles internationaux pour l'autre. L'une des thèses encadrées par la Directrice du Master est dirigée en co-tutelle avec l'université d'Iasi (Roumanie). Par ailleurs, depuis son ouverture il y a seulement deux ans, la formation a déjà accueilli 6 étudiants étrangers (sur un effectif d'une petite quarantaine d'étudiants !) envoyés par leur université d'origine (Brésil, Syrie, Etats-Unis, Japon et Corée), tandis que réciproquement, 4 étudiants français du Master sont déjà partis à l'étranger en S4, pour leur stage longue durée et leur mémoire (Canada, Allemagne, Italie, Irlande).

Au total, on ne peut que se féliciter de l'intérêt croissant porté à notre formation, puisque les effectifs ne cessent de progresser : 11 inscrits, présents en septembre 2010 dans le cadre de la 1^{ère} promotion, 11 l'année suivante, 19 pour la 3^{ème} promotion en septembre 2012 !

Spécialité « Aménagement, Urbanisme, Développement et Prospective »

1 - « manque de suivi des diplômés »

L'évaluation indique, comme « point faible » du dossier, un manque de suivi des diplômés.

Combien de formations en urbanisme en France ont :

- une Junior entreprise (« Site et Espaces »),
- une association des étudiants avec un BDE,
- une Association des anciens élèves de l'Institut d'Urbanisme de La Sorbonne (Responsable Penelope Hureaux : sorbonne.urbanisme.alumni@gmail.com)
- un annuaire des anciens élèves ?

L'insertion des étudiants en Master Urbanisme est bien évidemment un des soucis majeurs des responsables de la mention, comme du parcours et de tous les enseignants de la spécialité. En effet, sur le terrain, un véritable accompagnement à l'insertion est mené par l'équipe enseignante. Il est complété par l'action dynamique de l'association des diplômés du Master, Urbam's Alumni.

Afin de fournir des éléments de réponse tangibles, il a été effectué une enquête intégrale sur le devenir des promotions

2011 et 2012 du Master urbanisme dont les résultats montrent que :

Globalement, l'insertion professionnelle des diplômés sur le marché de l'emploi est réelle. Début 2013, 52 % des diplômés des deux dernières années sont en poste.

Par promotion, deux tiers des diplômés de 2011 sont en poste (15 mois après obtention du diplôme), un tiers des diplômés de 2012 sont en poste (3 mois après l'obtention du diplôme. Sans compter bien sûr les poursuites d'études). Les diplômés exercent bien dans les métiers de l'urbanisme (une seule exception, dans la promotion 2011, une diplômée est cavalière aux Emirats Arabes Unis). Les diplômés se répartissent équitablement entre secteur public et secteur privé.

Les poursuites d'études sont nombreuses et variées.

Elles concernent un tiers des diplômés de 2012 et ont concerné un nombre de diplômés similaire en 2011. Pour ces derniers, une part significative est désormais titulaire d'un double diplôme et insérés sur le marché de l'emploi.

Quelques étudiants intègrent un second Master d'urbanisme dans d'autres établissements (Ponts-et-Chaussées, Sciences Po). Mais de nombreuses poursuites d'études permettent l'acquisition d'une double compétence utile sur le marché de l'emploi, « urbanisme et » : paysage, architecture, Sciences Po, ESSEC, ENA...

Enfin, le nombre d'étudiants se déclarant en recherche d'emploi est relativement faible et stable (8 % en moyenne).

Il reste que la situation de 17% des diplômés est inconnue. Le pourcentage de non-répondants est nettement plus élevé pour les diplômés de 2012 (28%) que pour ceux de 2011 (11%). Cela correspond aux comportements observés par Urbam's Alumni lors des années précédentes : nombre de diplômés laissent passer une année avant d'adhérer à l'association. Cela peut s'expliquer par une période de transition vécue par les jeunes diplômés (contrats de courte durée, séjours à l'étranger...). Cependant, cette situation invite le personnel enseignant de l'Institut d'urbanisme à faire un effort pour renforcer le suivi des diplômés lors des premiers mois suivant leur diplomation.

2 - « Nombre d'étudiants en baisse », « sélection accrue »

La réduction des effectifs admis en M1 correspond à la combinaison de deux facteurs :

- **un facteur structurel** : le renforcement de l'exigence à l'entrée du diplôme,
- **un facteur conjoncturel** : les contraintes fortes de salles disponibles, qui ont été accrues ces trois dernières années avec les travaux de restauration du bâtiment historique en Sorbonne qui nous ont privés des amphithéâtres dont nous disposions en Sorbonne et qui ont temporairement affecté les capacités d'accueil des étudiants.

Les évaluateurs relèvent à juste titre que « *le taux de réussite en M1 diminue* ». Cette situation s'explique par le fait que, parallèlement au renforcement de l'exigence à l'entrée au diplôme, nous avons renforcé l'exigence pour le passage du M1 au M2 (moyenne de 13/20). En valeur absolue, les échecs demeurent peu nombreux.

3 - « comment se répartiront les accédants au M2 »

A l'issue du premier semestre du M1, l'étudiant fera un premier choix concernant son option future. Ce choix déterminera le module d'introduction à la spécialité suivi au second semestre. A la fin de la première année, les étudiants qui le demanderont, auront la possibilité de modifier leur choix. Dans ce cas, un entretien avec le directeur des études déterminera les compléments à acquérir pour compenser le module d'introduction à la spécialité, l'essentiel de la spécialisation ayant lieu en seconde année de Master.

En matière d'effectifs, les options ne sont pas contingentées. Cependant, elles ont été construites à partir des débouchés constatés de nos diplômés. A l'heure actuelle, la répartition entre ces deux grandes familles de métiers est équilibrée. Nous espérons donc que les choix des étudiants futurs le seront également et comptons sur des effectifs de l'ordre de 25 à 30 étudiants par spécialité professionnelle.

Spécialité « Culture, Politique, Patrimoine » (CPP)

Deux « points faibles » ont été soulignés par les évaluateurs.

1 - « Adossement au laboratoire Espaces, nature et Cultures (ENec) »

Il est important de préciser tout d'abord que le dossier pour l'AERES a été réalisé avant que ne soit finalisé le projet du laboratoire (Cf. projet ENec 2014-2018 en ligne sur le site du laboratoire : http://www.enec.cnrs.fr/IMG/pdf/AERES_Projet_2014_2018.pdf).

L'analyse sociale et culturelle est au cœur du projet du laboratoire :

Thématique A : L'Europe une culture monde - où se retrouvent 8 des 11 enseignants de la spécialité CPP : « *La culture exprime ce que les humains « font », ainsi que le sens et les significations qu'ils attribuent au monde et aux choses. Prolongeant les orientations passées — questionnement culturel à « Géographie et Culture », articulation nature/culture avec l'EneC — nous focalisons expressément sur la dynamique culturelle en tant que force structurante des sociétés, et donc les situations d'échanges, de tensions et de reconfigurations. Le point focal est l'Europe, objet scientifique, espace d'analyse et prisme permettant la comparaison... ».*

On mesure combien cette interrogation sur l'Europe n'est pas à comprendre comme une focalisation sur une aire géographique, mais bien au contraire comme une interrogation plus large par-delà les clivages simplistes Occident/Orient, Europe/non-Europe, Nord/Sud, etc. Les cours à dimension internationale du programme CPP vont dans le même sens. Par ailleurs les trois programmes de travail de la thématique A : Tensions culturelles et rapports de domination ; Patrimoine ; Nature et environnement recoupent très largement les enseignements du CPP. Aussi en l'absence du projet définitif de l'ENeC, il avait été précisé dans le document soumis à l'AERES, que le lien avec l'ENeC « conforte la position de la spécialité dans l'environnement scientifique local, mais aussi international. En effet, l'accent sur le « culturel / social » est en phase avec la « social and cultural geography » anglo-américaine, tant dans l'esprit que dans les thèmes effectivement abordés, via les « studies », les approches intersectionnelles (« race, class, gender »), et la discussion interdisciplinaire. Il est important de préciser aussi, pour répondre aux interrogations des experts, que ce sont deux enseignants de l'équipe CPP, qui piloteront en phase avec le contenu des enseignements du Master CPP, la thématique A du laboratoire ENeC.

2 - « Devenir des diplômés très mal connu »

Il est, là encore, étonnant que les évaluateurs n'aient pas disposé des chiffres transmis par l'institution de tutelle. Ils étaient certes partiels, mais avaient été complétés par ceux que les responsables du parcours avaient élaborés en propre. Il en ressort que la spécialité CPP attire en moyenne 20 % d'étudiants non-géographes et 25 % d'étudiants venant d'université autres que Paris-Sorbonne. 10 % des étudiants du parcours viennent étrangers (un ou deux par année sur 25). L'effectif est constant autour de 25-30 en première année, et autour de 20-22 en 2^e année (20 en 2011 ; 22 en 2012). Il résulte d'un choix de l'équipe enseignante qui mise sur la qualité du recrutement. En effet, il y a tous les ans (depuis 2010), plus de 40 demandes pour une entrée en 1^{ère} année et 2 à 3 demandes de transferts d'un autre Master.

La spécialité CPP retient également très bien ses étudiants : 3 seulement ont changé d'orientation au cours des 4 dernières années.

Le taux de réussite en M2 (mémoire soutenu) a été, au cours des trois dernières années, excellent : 22 / 22 en 2009 ; 20 / 20 en 2011 ; 20 / 22 en 2012 (les deux étudiants défaillants devaient soutenir d'ici septembre 2013).

En ce qui concerne le niveau d'insertion des diplômés, il est de 66,7 %, (taux de réponse de 60 %). Il s'est certes amélioré ces trois dernières années, mais n'est pas satisfaisant en comparaison des résultats obtenus par les formations professionnelles ; toutefois, il est conforme aux taux moyens des autres Masters recherche. L'équipe enseignante explore les possibilités de développer les ouvertures vers le secteur privé. On note dans cette optique, que de plus en plus d'étudiants du Master CPP considèrent, aujourd'hui, leur mémoire comme étant ou devant être « professionnalisant ». Ainsi, 4 étudiants sur 22 en 2012 ont effectué leur mémoire en lien avec un stage en entreprise et sur une thématique la concernant (spécialisation qui procure des compétences recherchées autant dans le privé que dans le public). Il s'agit là d'une donnée nouvelle réjouissante qu'il faut accompagner et développer et qui devrait ouvrir la porte au développement de doctorats avec bourses CIFRE.

Concernant le taux de poursuite, 6 étudiants de CPP se sont inscrits en doctorat au cours des deux dernières années (10 %). Ces chiffres ne comprennent pas les étudiants qui ont été s'inscrire dans un autre établissement (2), ou qui reviennent faire leur doctorat après une interruption de leur cursus (année de césure à l'étranger : deux cas cette année). Ce taux de poursuite peut paraître faible, mais l'obtention d'un contrat doctoral compte pour beaucoup dans le choix des étudiants de poursuivre en doctorat. CPP a obtenu un contrat doctoral de l'ED de Géographie de Paris à chacune des trois dernières années.

3 - « Renforcer l'internationalisation de la spécialité »

Il est concevable que, sur ce point, l'information étant dispersée dans l'ensemble du document, les évaluateurs aient eu du mal à se rendre compte de la dimension internationale effective de la spécialité CPP du Master GAELE. Comme il est noté dans le rapport des évaluateurs, les enseignants ont la volonté de faire en sorte que les étudiants prennent leur « formation » en main. Nous encourageons en effet fortement les étudiants à partir à l'étranger et nous les soutenons ensuite dans leurs démarches.

Le tableau ci-après devrait faire mieux apparaître cette réalité et permettre aux évaluateurs de mieux l'apprécier.

Dimension internationale de CPP, 2011-2013		
Enseignements	Sujets de mémoire	Programmes d'échanges
« Suds » Afrique Russie / monde turc Am. du Nord, Pays Golfe	2011 (M2 : 20) <i>Voy. d'étude: France, Belgique, Am. du Nord (3), du Sud (1), Japon (1), Allemagne (2), Inde (1)</i> Total : 40 %	Erasmus (3) : Allemagne, Italie Crepug (2) Total : 25 %
IDEM + Europe de l'Est	2012 (22) <i>Voy. d'étude: France, Turquie, Russie, Turquie, Italie, Corée du Sud, Liban, Bosnie, Lettonie, A. du Sud(2), P. du Golfe, Norvège</i> Total : 50 %	Erasmus (3) : Italie ; Lettonie Norvège / Université de Seoul Université d'Istanbul, PSUAD Université de Seoul Total : 32 %
IDEM + Mondes musulmans - Europe de l'Est	2013 (19, en cours) <i>Voy. d'étude: France, Belgique Am. du Nord (1), du Sud (1) Iran, Inde, Irlande, Danemark</i>	Erasmus(2): Irlande, Danemark Université de Chicago, PSUAD

Spécialité « Environnement : Dynamique des territoires et des sociétés » (EDTS)

1 - « Le pilotage de la spécialité (cohabilité) est assez mal renseigné »

Le pilotage de la spécialité repose sur une responsabilité collégiale de huit enseignants-chercheurs assurant, par binôme) d'une part, la représentativité des 4 partenaires (Université de Paris-Sorbonne, le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), AgroParisTech, Université de Montpellier 2), et d'autre part, la responsabilité pédagogique des 4 parcours de M2. Le pilotage est donc représentatif des institutions et des spécialités (Géographie de l'environnement, Anthropologie de l'environnement, Agronomie, etc.).

L'équipe de pilotage repose donc sur 8 enseignants-chercheurs, chacun servant de relais avec :

- les enseignants et les enseignants-chercheurs participant aux enseignements, en particulier ceux responsables d'unités d'enseignements,
- les structures de recherche d'accueil des étudiants
- et les professionnels susceptibles d'intervenir dans les enseignements ou d'accueillir des étudiants en stage.

Enfin, les 8 responsables de la spécialité président les jurys de sélection et de validation de diplôme. Ils veillent également à l'orientation des étudiants dans un parcours, en fonction du profil et du projet de l'étudiant (passerelles possibles entre les parcours).

2 - « Le manque de lisibilité de l'offre de formation »

La spécialité EDTS est une spécialité de Master indifférenciée (recherche et professionnel) qui est structurée autour d'un tronc commun en M1 organisé en :

- 6 UE fondamentales (18 ECTS)
- 9 UE d'approfondissement thématique (36 ECTS) dont 2 UE de stages
- 2 à 3 UE optionnelles transversales (6 ECTS)

En M2, la spécialité se décline en 4 parcours de 51 ECTS, après un tronc commun de 9 ECTS.

Le nombre relativement élevé d'UE se justifie doublement car il répond, d'une part, à la pluralité des approches visées par la formation transdisciplinaire et d'autre part à la volonté d'assurer un maximum de passerelles pour les étudiants, les parcours n'étant pas « tubulaires » et « parallèles », mais au contraire perméables.

3 - « Déficit d'informations sur les modalités pédagogiques »

Une attention particulière est apportée à la diversité des modalités d'évaluation des étudiants tout en assurant un équilibre de chaque exercice dans tous les parcours : examens oraux et écrits individuels ou collectifs (2 à 10 étudiants), examen oral sous forme de mini-colloque, rendus contraints sur le modèle d'une publication scientifique, utilisation des TIC pour les oraux, travaux sur documents scientifiques et matériels de collection. Les examens sur table sont très minoritaires en M2 et correspondent surtout à des études de cas, rapports bibliographiques, mémoire, etc.

4 - « Politique des stages/ la formation par la recherche est également mal renseignée »

La formation des étudiants par la recherche se fera dans le cadre des enseignements fondamentaux dispensés par des enseignants-chercheurs spécialisés dans les thématiques dispensées (géoarchéologie, cindynique, ingénierie écologique, etc.) et qui auront à cœur de transposer les avancées de leur recherche lors des cours, mais aussi lors du stage pratique de terrain au cours duquel les étudiants seront confrontés à la mise en place d'une procédure complète de recherche (mise en place d'une problématique liée à l'observation des données terrain, application d'un protocole méthodologique avec recueil de données spatialisées, analyse des données, synthèse et rédaction d'un rapport de stage). Deux stages obligatoires et collectifs auront ainsi lieu (en M1 et en M2), indépendamment des stages ou mémoires de fin d'année qui résultent d'un travail individuel encadré.

5 - « La professionnalisation »

La professionnalisation des étudiants résulte des enseignements appliqués qui ponctuent le M1 comme le M2, puisque des modules d'anglais sont obligatoires les deux années, tout comme des modules « outils » spécifiques à la géographie, et qui sont une compétence professionnalisante très utile sur le marché de l'emploi en cartographie, analyse spatiale, modélisation, etc.

De plus, la formation offre la possibilité de valider le C2i2[®]MEAD, Certificat de compétence Internet et informatique de niveau 2, pour les métiers de l'environnement et de l'aménagement durable, en complétant son cursus par des choix d'UE optionnelles relevant de la spécialité EDTS.

Enfin, la formation offre la possibilité de réaliser un stage professionnel en M1, comme en M2 au second semestre.

Flux d'étudiants en M1

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
M2 EDMR recherche (cohab. P1/P7/P12)	5	4	3	3	5
M2 « Espace et Milieux » Pro (cohab. P7)	7	8	7	6	6
M2 recherche extérieur à P4	3	3	4	2	4
M2 pro extérieur à P4	7	12	7	5	8
Redoublement	2	1	0	2	1
Pas d'informations					
Total	24	28	21	18	24

Devenir des étudiants de M2 EDMR

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Thèse	2	1	1	0	1
Emploi secteur environnement/DD	5	4	2	3	2
Emploi hors secteur	3	4	3	1	2
Abandon M2	0	0	1	0	1
Pas d'informations	2	3	3	5	5
Total	12	12	10	9	11

Le bilan académique du fonctionnement de l'ex-spécialité EDMR est globalement positif. Il a fait émerger une génération de jeunes chercheurs et praticiens de l'environnement et permis un travail en réseau, aussi bien pour la pédagogie que pour la recherche. Malheureusement ces dernières années le déficit en contrats doctoraux de l'Université de Paris-Sorbonne par rapport à ses partenaires a déséquilibré les chances à la sortie des étudiants de l'Université de Paris-Sorbonne de poursuivre en thèse. Ceci a eu pour conséquence de favoriser l'inscription d'étudiants issus de l'Université de Paris-Sorbonne en M2 chez les autres partenaires, effet pervers renforcé par une défaillance de la gouvernance au niveau du Master 2 en filière professionnelle, les responsables de l'Université Denis-Diderot obligeant de fait les étudiants à s'inscrire dans cet Université.

Le déficit Paris Sorbonne (Paris 4) en contrats doctoraux, conjugué à un poids plus important des universités de Paris 1 et de Paris 7, par rapport à Paris 4, a eu de plus pour conséquence que les enseignants recrutés dans le champ de l'environnement à Paris 4 ont eu tendance à se rattacher à des laboratoires non contractualisés avec l'Université de Paris-Sorbonne. Cette situation se traduit très lisiblement dans les flux étudiants. Au niveau du Master 1, Paris 4 attire sur un vivier parisien, national et international, de 20 à 25 étudiants par promotion, mais le chiffre d'inscrits Paris 4 sur une promotion de 25 à 30 étudiants s'effondre à 4 ou 5 en M2 pour les raisons expliquées plus haut.

Spécialité « Mondialisation, Dynamiques spatiales et développement durable dans les pays du Sud »« Manque de visibilité concernant les voies de sortie du diplôme »

Ce parcours suscite entre cent et cinquante candidatures chaque année, sans aucune publicité, et seul 25 à 30 candidats sont retenus (sur dossier et entretiens).

A la sortie, 80 % des étudiants réussissent. Pour les autres, 10% effectuent le parcours en deux ans et 10% abandonnent. Compte tenu des accords passés avec de très nombreuses entreprises et structures partenaires, le parcours à, tous les ans, la possibilité de placer TOUS ses étudiants dans des stages professionnalisants (rémunérés) à l'étranger. Ce sont entre autres :

- Entreprises : Vinci, GDF-SUEZ, Véolia, Point-Afrique, Voyageurs du Monde, Danone, Monsanto...
- ONG et agences : Fondation Zinsou, Fondation Sofiprotéol, Croix Rouge Française, Médecins Sans Frontières, Care, WWF, Agence Française de Développement, Banque mondiale...
- Structures diverses : Association générale des Producteurs de Maïs (AGPM), Centres de recherches et ONG, au Brésil, au Bangladesh, au Bénin, en Inde...

Parmi les accords passés, un est particulièrement intéressant puisqu'il permet à un étudiant, sélectionné sur sa motivation et son niveau, d'effectuer gratuitement un semestre à Columbia University.

Pour lever « le vague entretenu dans le dossier » quelques exemples de stages :

- 6 mois sur la durabilité des plantations de palmiers à huile en Indonésie (RSPO), financés par Sofiprotéol en association avec WWF (2 étudiantes en 2011-2012)
- 5 mois sur la filière maïs au Pérou, au Malawi et au Mexique (3 étudiants en 2012-2013), sur l'irrigation au Maroc (2 stages en 2010-2011), sur la filière maïs au Bénin et en Côte d'Ivoire (2 stages en 2011-2012), financés par l'AGPM

- 6 mois sur la ville durable chez GDF-SUEZ (un stage chaque année depuis la création du Master en 2007)
- 6 mois sur les conditions d'un développement durable au nord du Bénin (Atacora) en partenariat avec l'université d'Abomey-Calavi (stage micro-crédit, stage adaptation au changement climatique, stage biodiversité cultivée, effectués par 3 étudiants du Master, en binôme avec leurs homologues béninois), 2011-2012
- 6 mois en Haïti sur la reconstruction post-séisme chez Architectes de l'Urgence (2 stages, l'un en 2011-2012, l'autre en 2012-2013)
- 6 mois dans le département halieutique de l'AFD, donc 5 au Mozambique (1 stagiaire en 2012-2013).

La diversité des stages est donc extrême. Ils donnent lieu à un mémoire de recherche appliqué soutenu devant un « Grand jury » de trois personnes minimum (chefs d'entreprises, responsables d'ONG et/ou d'institutions).

En ce qui concerne les débouchés, la quasi-totalité des étudiants, (on retrouve dans cette spécialité, la même proportion que dans les autres parcours pro de l'UFR, avec plus de 90%) trouvent un emploi rémunéré à la sortie du Master ou dans l'année qui suit, soit dans l'entreprise qui les a pris en stage, soit dans une autre :

- En ONG (chefs de projet, coordonnateurs, administrateurs...)
- En entreprises, dans le département développement durable ou dans des branches spécifiques
- En agences de développement, en France ou à l'étranger
- Dans des centres de recherche à l'étranger.

Certains créent leurs propres structures-conseils.

Spécialité « Transport, logistique, territoire et environnement » (TLTE)

Il semble y avoir eu un problème dans la transmission des documents envoyés puisque les experts ont semble-t-il reçu un « dossier pratiquement vide ». La réponse sera donc un peu détaillée.

La spécialité TLTE a pour vocation principale de former de futurs cadres dans les domaines du transport international et de la logistique. Le cursus proposé est pluridisciplinaire avec des enseignements en géographie, droit, économie, marketing, gestion, anglais des transports suivant des thématiques appliquées au monde des transports et plus particulièrement du transport international. L'enseignement fournit les bases conceptuelles dans ces matières dès la première année où sont également abordées les thématiques liées aux transports publics et à l'aménagement du territoire pour offrir aux étudiants la possibilité d'une spécialisation dans ces domaines en M2. La deuxième année de Master poursuit dans les spécialités fret en insistant autant sur les approches théoriques que sur les applications à vocation professionnelle. Tout au long du cursus, un effort particulier est apporté à l'équilibre entre les exigences universitaires et les attendus professionnels. La double compétence et l'ouverture disciplinaire sont particulièrement appréciées aussi bien dans l'entreprise que dans la recherche thématique sur les transports.

L'objectif du Master est de former des professionnels capables d'être embauchés dans tous les métiers du transport et de la logistique.

Parmi les emplois identifiés pour les trois filières professionnelles figurent notamment les postes suivants :

- cadre supérieur d'entreprises de transport, de logistique (tous modes), ou responsable de services spécialisés dans des entreprises de production ou de grande distribution,
- cadre dans des collectivités locales ou structures intercommunales, cadre spécialisé dans des institutions et organismes français ou internationaux,
- chargé d'études ou de mission dans des bureaux d'études,
- conseil en transport et en logistique dans un cabinet de consultants, toutes professions intermédiaires de la chaîne logistique et de transport (commissionnaires, transitaires, agent en douane, responsables d'entrepôt, chefs d'exploitation, chef d'agence...).

Une option recherche est également accessible en M2. Cette filière permet d'accéder, sous réserve d'un résultat final de bon niveau au troisième étage du système LMD, à la formation doctorale qui peut conduire à des emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans le secteur privé.

1 - Architecture de la formation

Un tronc commun en M1

Un parcours à options en M2 qui se décompose en :

- Parcours Professionnel
 - Logistique des Transports internationaux (LTI)
 - Logistique Territoires Environnement (LTE)
- Parcours recherche
 - Développement territorial des transports (DTT)

La spécialité « Transports, Logistique, Territoires, Environnement » (TLTE) est portée en commun par les universités de Paris-Sorbonne (Paris 4) et de Cergy-Pontoise. La formation se compose de deux années qui mêlent approches théoriques et pratiques professionnelles des transports et de la logistique :

La première année (M1) est proposée par chacune des universités. A Paris-Sorbonne, elle est centrée plus spécifiquement sur une approche globale du champ des transports. Des travaux personnels de recherche et diverses sorties de terrain viennent compléter l'initiation théorique.

La seconde année (M2) est plus orientée vers l'acquisition de savoirs et d'expériences professionnelles. Elle se conclut par un stage en entreprise (dont sont exemptés les professionnels) et par la rédaction d'un mémoire scientifique. L'enseignement est assuré dans l'une ou l'autre des universités selon le parcours choisi :

- Logistique et Transports Internationaux (LTI), à l'Université de Paris-Sorbonne,
- Logistique, Territoires et Environnement (LTE), partagé entre les deux universités,
- Transports, Territoires et Environnement (TTE), à l'Université de Cergy-Pontoise
- Développement territorial et transports (DTT), partagé entre les deux universités.

Le parcours DTT relève de la filière recherche, alors que les trois autres ont une finalité professionnelle. Deux de ces trois parcours professionnalisants (LTI et TTE) sont ouverts à l'apprentissage ou au contrat de professionnalisation à travers un partenariat avec le CFA régional multiprofessionnel CERFAL (www.cerfal.fr).

2 - Effectifs étudiants

Il y a tous les ans 100/120 candidatures par an pour les M1 et 60/100 pour les M2.

Après étude des dossiers et entretiens, les effectifs retenus sont, selon les années, de 20 à 25 étudiants en M1 et de 28 et 35 en M2. Compte tenu de la demande, ces chiffres pourraient être augmentés mais les conditions matérielles de travail à l'Institut de Géographie (petites salles notamment la 303 dans laquelle est souvent le Master TLTE et qui ne contient qu'une trentaine de places) rendent cette hypothèse difficilement envisageable.

Il y a actuellement 20 inscrits en M1 tous présents et 29 étudiants en M2 dont 26 effectivement actifs.

Les taux de réussite sont excellents. Il y a seulement 1 ou 2 échecs par an en M1 (essentiellement dû à un manque de sérieux de (ou des) l'étudiant concerné). Pour le M2, c'est un peu plus compliqué car la très grande majorité des étudiants est salariée. Il en résulte que 20% d'entre eux font le M2 en 2 ans ; ils consacrent la première année à la partie cours/examens, et font leur mémoire la seconde année.

« *Le très faible encadrement universitaire* » évoqué par les experts s'explique par le fait qu'il y a peu d'enseignants travaillant sur les transports à l'UFR — cinq en tout, dont un est en détachement pour encore un an, à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) —, mais surtout parce que c'est un Master pro. En réalité, la distinction entre les deux types d'enseignants n'est pas forcément censée, car interviennent dans le cursus des professionnels qui sont d'anciens enseignants et réciproquement. D'ailleurs, le DESS devenu Master fonctionnait déjà avec cette très forte proportion d'enseignants-professionnels et de professionnels-enseignants dont certains sont d'anciens étudiants de TLTE. Enfin les partenariats avec l'Institut Supérieur du Transport Et de la Logistique Internationale (ISTELI) de l'AFTIFTIM, l'Ecole Supérieure des Transports (EST), Cergy et pour l'apprentissage avec le CERFAL Montsouris, apportent au parcours TLTE énormément de ressources professionnelles de qualité.

Le Directeur de la mention a parfaitement conscience de ce déficit et le transfert d'un poste de PAST du parcours Urbaniste qui en possède 4, vers TLTE est à l'étude.

3 - Organisation de la spécialisation progressive et des passerelles

La première année (M1) est conçue pour les étudiants ayant suivi une licence universitaire, notamment en géographie, sciences économiques, droit, gestion, LEA et est ouverte de manière plus sélective aux titulaires d'un diplôme d'UT en transport et logistique. L'enseignement aborde toutes les thématiques intéressant les transports, aussi bien voyageurs que fret, dans le cadre d'enseignements spécifiques (géographie, économie). Il intègre des cours mutualisés au sein du Master GAELE (LEA Paris-Sorbonne, du Master Commerce International (Paris-Sorbonne) ou avec l'Ecole Supérieure des Transports pour des enseignements plus professionnels. De nombreuses sorties de terrain sont organisées et un stage d'un mois en été est programmé. A l'issue de cette année, les étudiants peuvent poursuivre en M2 à l'université de Paris-Sorbonne (en choisissant une des options offertes : LTI, LTE ou DTT). Ils peuvent aussi poursuivre dans une spécialité transport public à Cergy ou bien sûr s'orienter vers d'autres Masters dans une spécialité Transport et Logistique.

Le recrutement en M2 s'adresse aux M1 ayant plus de 13/20 de moyenne. Il est ouvert sur dossier et entretien à des candidats de l'Ecole Supérieure de Transport et des autres formations supérieures en transport et logistique en France (dont l'ISTELI) et à l'étranger. Les spécialités sont mises en place dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise plus orientée vers le transport public de voyageurs. L'enseignement a lieu en fin de semaine (jeudi soir – vendredi et samedi). L'accent est mis sur la professionnalisation (le cas échéant la recherche) et une plus grande autonomie des étudiants, à travers un stage en

entreprise (possibilité d'alternance), l'intervention de professionnels. Le caractère universitaire est assuré par le suivi de mémoires scientifiques et par des cours à portée plus théorique.

Les stages

Ils durent au minimum 4 mois. En M2, de plus en plus d'étudiants préfèrent l'alternance ou l'apprentissage (aidé par un excellent partenariat avec le CERFAL de Montsouris). Il n'y a jamais eu de souci pour trouver un stage. Certains étudiants s'offrent même le luxe de changer d'entreprise lorsque celle-ci ne leur convient pas. En outre, la direction du parcours reçoit des offres de la part de « chasseurs de tête » et TLTE est rangé par eux, au même niveau que les écoles de commerce franciliennes.

Modalités pédagogiques

Les modalités d'évaluation sont très diverses afin de mobiliser toutes les ressources de ce type d'exercice.

En M1 la nature des évaluations est plutôt de type universitaire, mais elles varient selon les enseignements suivant les compétences à mobiliser : travail sur table en temps limité (dissertation, analyse de documents etc.), mais aussi exposés oraux (individuels et en groupes), la conception d'un poster, la réalisation d'un dossier de synthèse, et des exercices de quantification et de cartographie sur ordinateur, enfin des QCM pour des matières plus techniques.

En M2, outre l'évaluation des enseignements (devoir sur table), l'accent est mis sur le travail de restitution et de recherche à partir du stage en entreprise ; il consiste en la rédaction d'un rapport de stage d'une vingtaine de pages et surtout d'un mémoire de fin d'étude d'une centaine de pages sur une problématique clairement identifiée dans le secteur du transport et de la logistique, doublement encadré par un directeur académique et professionnel.

4 - Insertion professionnelle

Tous les diplômés de septembre 2012 ont un emploi, sauf un, qui est volontairement parti « faire la route » aux Etats-Unis.

La plupart des carrières se font en Ile-de-France, ce qui n'empêche pas certains diplômés de partir à l'international. Cela a été le cas pour quatre l'an dernier, qui sont en poste à Washington, Saint-Petersbourg, Abidjan, Zhenzhou.

Depuis l'année dernière a été créée une association Alumni des anciens diplômés de TLTE de la Sorbonne » (<http://www.reseau-tlte.paris-sorbonne.fr/>). Elle permettra d'animer le réseau des anciens mais elle a aussi pour ambition de permettre à la fois un relais des informations professionnels (changement de poste recherche de stages ou de stagiaires...) et un début de formation continue. A ce titre sera organisé le 20 avril 2013, une première table ronde sur le thème « Le Simplon peut-il remplacer le Lyon-Turin ? » qui ressemblera des experts professionnels et universitaires.

Spécialité « Mondes arabes et musulmans »

Le texte de présentation de la spécialité par l'AERES fait erreur en présentant le contenu civilisationnel comme secondaire par rapport au contenu linguistique, et le choix lexical est inapproprié quand le rédacteur estime que ce n'est pas une « spécialité géographique ».

- La spécialité MAM vise à créer une synergie entre les différents enseignants-chercheurs de l'établissement et plus largement du PRES, travaillant dans le domaine arabo-musulman et plus largement sur les sociétés musulmanes, en recréant dans le cadre français une spécialité aréale connue dans le monde anglo-saxon sous l'appellation *Middle-Eastern Studies*, avec la même vision transversale permettant de dépasser les usuelles limites disciplinaires universitaires françaises, afin d'attirer des étudiants français et étrangers voulant acquérir une compétence à la fois civilisationnelle et linguistique.
- La spécialité MAM est une *spécialité de recherche*, dans laquelle un étudiant, par le sujet qu'il se choisit, doit à la fois acquérir une vision transdisciplinaire et la base linguistique nécessaire pour se construire une légitimité de chercheur dans le domaine des études sur les sociétés arabes et musulmanes.

L'appréciation comporte des confusions :

- L'ouverture de cette spécialité à Paris-Sorbonne Abu Dhabi est simplement de l'ordre du projet. Son ouverture à Paris est une réalité et correspond à la nécessité de monter dans le cadre du PRES un puissant pôle d'études sur les mondes arabe et musulman dans leur diversité diachronique et synchronique et de créer une dynamique interne dans l'établissement en faisant travailler ensemble des enseignants-chercheurs appartenant à des composantes et des équipes de recherche différentes, suppléant ainsi à l'impossibilité technique pour des enseignants d'appartenir à plusieurs équipes de recherche.
- Les débouchés professionnels sont les mêmes que dans les parcours recherche des mentions participantes, la spécificité de cette spécialité étant d'une part la transversalité et le décloisonnement entre spécialités et mentions, d'autre part l'acquisition par les étudiants d'une formation en langue gage de légitimité scientifique, ce qui renforce la valeur de l'étudiant sur le marché du travail.
- L'UFR de Géographie, porteuse de la mention GAELE est co-fondatrice de cette spécialité et la perspective spatiale (géographie humaine, contrainte physique, géopolitique, urbanisme) est indispensable pour décoder les faits historiques ou les orientations littéraires, par exemple. Le cours transdisciplinaire de méthodologie, sur les deux premiers semestres, insiste particulièrement sur les apports croisés (i.e. ce que la littérature apporte à l'historien, la géographie humaine au littéraire, l'histoire de l'art à l'urbaniste, etc.)

- Le détail des cours et séminaires proposés dans le cadre de chaque grande subdivision (territoires et sociétés, arts et littératures, etc.), dont le rapport regrette qu'il ne soit pas fourni, est fixé selon l'offre de chaque UFR lors de la réunion de pilotage de la spécialité en fin d'année et figure dans la brochure de rentrée suivante. Il est modifié selon les choix de sujet effectués par les enseignants-chercheurs, qui renouvellent logiquement leur enseignement. La possibilité de suivre un séminaire extérieur (Paris 3, INALCO, EHESS, EPHE), s'il est jugé pertinent et complémentaire à l'offre interne de l'établissement par le directeur de recherche, est prévue dans l'architecture.

Les points faibles mentionnés sont sans objet :

Il n'y a pas de « fragilité structurelle », mais souplesse, transversalité et mutualisation des enseignements, avec trois réunions annuelles (début de S1, début de S2, fin de S2) regroupant les correspondants de la spécialité dans les 4 mentions concernées, pour piloter l'année en cours et prévoir les cours.

« Absence de mutualisation avec d'autres établissements, notamment INALCO » :

- D'une part, l'établissement n'assure que la formation en langue arabe ; les étudiants choisissant cette spécialité dans le domaine turc et iranien se forment à ces langues à l'INALCO.
- D'autre part, la logique de cette spécialité est de monter une synergie dans le cadre du PRES, et c'est donc vers Paris 2 que se tourne cette spécialité, avec une offre déjà utilisée par les étudiants de cette première année d'ouverture des cours d'initiation au droit musulman et de droit modernes des pays arabe assurés par Paris 2 (cours de George Kheirallah).

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélémy JOBERT